

Une voiture Allemande arrive, elle s'arrête, des soldats en descendent et creusent un trou, l'officier Allemand qui les commande le capitaine Korn et un milicien amènent les deux hommes près du trou, les attachent dos à dos, un coup de feu est tiré, l'un des deux hommes s'affaisse, entraînant l'autre dans sa chute, ils tombent dans le trou qui vient d'être creusé. Les corps sont recouverts de chaux et de terre.

Ils avaient été victime de la rafle de Montricoux le 17 juillet, leurs compagnons d'infortune pendus le 24 juillet à Montauban.

Leur engagement dans la résistance demeure un exemple de courage et de fidélité à leurs convictions dans l'une des périodes les plus sombres de notre histoire. En entretenant leur souvenir, nous accomplissons un devoir de mémoire essentiel envers celles et ceux qui ont donné leur vie pour que vivent la liberté, la dignité humaine et la paix.

À travers cette commémoration, nous exprimons notre reconnaissance et notre respect. Nous transmettons également aux jeunes générations le message que leur héritage nous confie : celui de la vigilance, de la solidarité et de l'attachement aux valeurs démocratiques.

Que la mémoire de Lucien Lespinet et de André Jouany demeure vivante dans nos cœurs dans l'histoire de nos communes et de notre département.

Je vous remercie.